

SAT

INT

308



Définition

Revêtement décoratif à base de poudre de bronze type or riche donnant un aspect or satiné.

Destination

Tout support en intérieur.

En extérieur, nous conseillons de revêtir DORURE par une couche de **FIX RECALO S**.

Propriétés

- Aspect décoratif.
- Excellent pouvoir couvrant.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les supports seront propres et sains.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **DIPA-METAL PRIMAIRE**.

Application

- Bien mélanger en prenant soin de ne pas faire de grumeaux.
- Appliquer en une couche régulière, de préférence à la brosse.

Brosse

- Sans dilution.

Pistolet

- Diluer à 5 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

D308

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Satiné

Brillant spéculaire

De 50 à 60 sous 60°.

Teintes

Or riche

Conditionnement

250 cc.

Liant

Acrylique solvanté.

Densité

1.28 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 4 heures.
- Recouvrable : 12 heures.

Extrait sec

En poids : 65 %.

En volume : 48 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

11 à 14 m²/l

Caractéristiques règlementaires

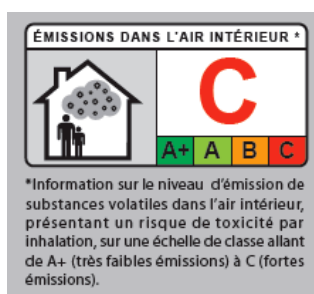
Classification

AFNOR

NFT 36-005 - Famille I classe 7b1

Assurance

DORURE est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



Hygiène et sécurité

Nocif. Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Irritant pour la peau. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Ne pas respirer les vapeurs. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Pour de plus amples renseignements, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500 g/l. Ce produit contient moins de 490 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr